

Le Pr Fourtillan, apparu dans « Hold-Up », interné en hôpital psychiatrique contre son gré? MàJ 12/12/2020



[Source : FranceSoir]

[Mise à jour Nouveau Monde :

Le Pr Fourtillan aurait été arrêté suite à un exercice illégal de la médecine pour avoir donné des traitements expérimentaux à des malades souffrants de la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson. Il a été arrêté le 7 décembre dernier, puis placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Nîmes. Le 10 décembre, un médecin l'a examiné et a considéré que son état de santé nécessitait un placement dans un établissement psychiatrique. Le préfet du Gard a suivi cet avis. Selon Éric Maurel, le procureur de Nîmes, Jean-Bernard Fourtillan n'a pas, à ce jour – ce vendredi 11 décembre – contesté son internement. Mr Fourtillan ne se serait pas rendu à une convocation d'un juge, une explication justifiant le fait que les forces de l'ordre soient venues à sa résidence pour l'amener en garde à vue. La préfecture du Gard a déclaré que l'internement a été effectué sur prescription médicale sans qu'aucun détail spécifique sur l'état de santé de Mr Fourtillan ne soit précisé. Voir ici, ici et ici.

Nous nous retrouvons donc, une fois de plus, dans une situation pour laquelle deux récits d'interprétation des événements se dessinent : celui des médias mainstream qui ici justifieront l'internement pas des actions illégales de l'intéressé; et celui de nombreux médias alternatifs qui indiqueront que la véritable raison provient de ce que dénonce le professeur.

Maintenant, on peut se poser quelques questions :

- Est-ce que l'illégalité supposée ou avérée empêcherait pour autant l'éventuelle réalité des faits dénoncés par le professeur ?
- Est-ce que tout ce qui est légal est pour autant légitime ou souhaitable ?
- Qui décide de ce qui est légal ou illégal ?
- Est-ce que le citoyen lambda a son mot à dire en matière de ce qui devrait être légal et qui risque de plus ou moins fortement l'impacter ?
- N'a-t-on jamais vu auparavant des gouvernements ou leurs agents profiter de la loi et de leur pouvoir pour contraindre des opposants ou des lanceurs d'alerte ?]

Publié le 11/12/2020 à 01:50 – Mise à jour à 18:07

le Pr Fourtillan, apparu dans Hold-Up, interné contre son gré

Auteur(s): FranceSoir

Alerte info

Le professeur Jean-Bernard Fourtillan, qui a participé au tournage du film « Hold-Up » aurait été interné contre son gré à l'hôpital psychiatrique Le Mas Careiron, de la ville d'Uzès, hier 10 décembre, sur ordre du préfet du Gard

Mise à jour ce 11/12/20 14:00

D'après un proche du dossier, cet internement sur ordre du préfet du Gard n'a pas reçu d'opposition du fils et de l'avocat de M. Fourtillan, qui restent injoignables. M. Fourtillan serait « à l'isolement et donc dans l'impossibilité de communiquer avec l'extérieur. Son épouse devrait aller le voir dans l'après-midi ».

Mise à jour ce 11/12/20 14:00

L'avocat du Pr Fourtillan, Me Marc Fribourg, en contact avec M. Guy Legros président de l'association de malades d'Alzheimer et Parkinson, lui a fait une déclaration surprenante à propos de son client: « Monsieur Fourtillan est un complotiste, et il faut que les gens arrêtent d'appeler l'hôpital, ça ne sert à rien.

Que les malades arrêtent d'espérer des patchs qui n'arriveront jamais »

Les patchs thérapeutiques pour certains types de maladies sont fortement contestés par les autorités sanitaires d'après un article du Figaro :

À l'initiative d'une fondation créée par le Pr Joyeux et le Pr Fourtillan, plus de 350 malades de Parkinson et Alzheimer ont reçu une molécule dont «la qualité n'est pas connue», selon l'Agence du médicament qui a alerté la justice. « Un vrai scandale », a réagi la ministre de la Santé. Une « bombe scientifique », s'émerveille le Pr Henri Joyeux sur une vidéo présentant les recherches du Pr Jean-Bernard Fourtillan, sur le site Internet d'une association qu'ils ont créée ensemble pour développer des patchs transdermiques visant à traiter des maladies neurologiques. En fait de bombe,

celle-ci vient de leur exploser à la figure : alors que plus de 350 patients auraient déjà été recrutés dans un essai illégal, l'Agence nationale de surveillance du médicament (Ansm) vient d'annoncer qu'elle avait intimé au Pr Fourtillan de «cesser immédiatement cet essai» et d'«informer sans délai chaque participant de cette interdiction». L'Ansm a par ailleurs saisi la justice et le pôle santé du parquet de Paris a été chargé de l'affaire.

De son côté, Richard Boutry qui a été en contact avec les proches du Pr Fourtillan partage « la minute de Ricardo » sur FranceSoir, à retrouver sur son site.

Article du 11/12/2020 à 01h50

Rappelons que le Pr Fourtillan était apparu dans le film avec un passage de 3min25, et s'est fait attaquer verbalement par l'Institut Pasteur. D'après ce dernier, les propos tenus dans le film Hold-up seraient erronés ou faux. L'Institut a même annoncé vouloir déposer plainte sans qu'à ce jour aucune plainte n'ait été reçue par le Pr Fourtillan ou son conseil.

Il y a quelques jours, le professeur Fourtillan aurait déposé plainte pour diffamation contre le docteur Olivier Schwartz, directeur scientifique de l'Institut Pasteur – et donc contre l'institution – pour « mensonges et déformation de la vérité, préjudiciables pour sa notoriété scientifique et pour les peuples du monde qu'il veut protéger, à propos du reportage du 20 h de France 2, du dimanche 15 novembre 2020, sur le film réalisé par Pierre Barnerias.

La plainte de M.Fourtillan contenait des déclarations selon lesquelles ses comptes bancaires auraient été gelés, le laissant sans moyen de paiement.

Une vidéo postée ce jour sur YouTube fait état de cet internement et en détaille les contours, elle s'adresse à l'hôpital et à son personnel en expliquant que M. Fourtillan serait retenu contre son gré.

<https://www.youtube.com/embed/LAW358AxiKk>

Un internement qui pose question. Serait-ce lié à la plainte déposée, aux patchs utilisés par le professeur, ou bien à ses déclarations sur les brevets dans le film Hold-up ? Visiblement on ne sait toujours pas de quel Hold-up il s'agit, l'avenir nous le dira.



Pendant qu'un citoyen français est interné, le site ConspiracyWatch qui se présente comme un observatoire contre le conspirationnisme, utilise le nom de Mr Fourtillan pour faire de la publicité. Ce site se permet d'évaluer des personnes et des sociétés, mais il est ici pris au piège en achetant des mots-clés pour se placer en haut des réponses de Google. ConspiracyWatch, un site qui fait de l'information sélective et paie son référencement sur Google en surfant sur la notoriété des gens qu'il traite de complotiste. Arroseur arrosé. Voyons si les pratiques de ce site seront dénoncées par les vérificateurs d'information.

Après la censure, la liberté d'expression, les convocations des médecins à

l'ordre pour diverses raisons, les menaces de mort contre le Pr Raoult, nous assistons à une privation de liberté par internement contre son gré du Pr Fourtillan.

Où va-t-on s'arrêter ? C'est bien le premier mot de la devise nationale qui est mis à mal.

Retrouvez le CV du professeur Fourtillan

NOM : Jean-Bernard FOURTILLAN, Ph. D., Ingénieur Chimiste, Pharmacien, Pharmacien des Hôpitaux, Professeur de Chimie Thérapeutique et Pharmacocinétique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Poitiers Expert Pharmacologue Toxicologue spécialisé en Pharmacocinétique

Auteur(s): FranceSoir

[Voir aussi :

- Le documentaire Hold-Up et l'interview d'Ariane Bilheran à propos de la crise mondiale Covid-19
- Hold-Up
- Plainte contre Pasteur pour crime contre l'humanité
- Toute la vérité sur la Covid-19 : il aurait été fabriqué en France
- La pathologisation de la dissidence]